

RAPPORT ANNUEL

2019-2020

Association nationale Femmes et Droit

L'égalité maintenant !



234, rue St Patrick, Ottawa (Ontario) K1N 5K3

Tel 613-241-7570 www.anfd.ca info@nawl.ca





MANDAT et HISTORIQUE de L'ORGANISATION

L'Association nationale Femmes et Droit (ANFD), fondée en 1974, est une organisation sans but lucratif. Féministe, l'ANFD fait la promotion des droits à l'égalité des femmes au moyen de l'éducation juridique, de la recherche et de la réforme du droit.

Nous reconnaissons que l'expérience de l'inégalité que vit chaque femme est unique en raison de la discrimination systémique fondée sur la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, les incapacités, l'âge, la langue et maints autres facteurs. De notre point de vue, une société qui se veut juste et égale valorise et promeut la diversité. Nous sommes engagées à travailler collectivement et en coalition avec d'autres groupes afin d'éliminer les obstacles à l'égalité de toutes les femmes. Voici les objectifs généraux pour réaliser le mandat de l'ANFD :

- Réaliser l'égalité en amont et au sein du système juridique
- Enrayer toute forme de violence envers les femmes
- Assurer un niveau de vie convenable à toutes les femmes au moyen de réformes législatives
- Garantir l'équité en matière d'emploi ainsi que l'équité salariale
- Éliminer les obstacles qui limitent l'accès à l'égalité pour tous les groupes de femmes
- Négocier une entente plus juste pour les femmes et les enfants en rupture de relation
- Assurer aux femmes la liberté reproductive et surveiller l'évolution des nouvelles techniques de reproduction

L'ANFD travaille de façon autonome et également en collaboration avec d'autres organisations de femmes et de lutte pour l'égalité et ce, afin de réformer les lois et d'influencer les politiques publiques sur une vaste gamme de sujets. Nous avons à cet égard remporté plusieurs victoires. En voici quelques-unes :

- Inclusion des articles 15 et 28 dans la Charte canadienne des droits et libertés
- Modifications législatives aux dispositions du Code criminel sur les agressions sexuelles, la protection des victimes de viol et le harcèlement sexuel
- Modifications positives au droit de la famille et à la Loi sur le divorce
- Progression des droits à l'égalité des lesbiennes

En 2006, l'ANFD a cessé de recevoir des fonds lorsque le gouvernement fédéral a retiré les termes « militantisme », « promotion de l'égalité » et « accès à la justice » du mandat officiel de Condition féminine Canada (CFC), l'empêchant ainsi de financer la recherche et les activités de militantisme.

En octobre 2007, l'ANFD a annoncé qu'elle se voyait dans l'obligation de mettre à pied son personnel et de fermer son bureau national. Au cours des dix années suivantes, l'ANFD a poursuivi ses activités de réforme du droit fédéral grâce à une campagne de levées de fonds privés et à l'inlassable dévouement de ses bénévoles.

En août 2017, l'ANFD recevait une subvention de trois ans de Condition féminine Canada afin d'entreprendre le projet de l'ANFD intitulé « *Reconstruire les capacités de la réforme féministe du droit : l'égalité réelle dans le processus législatif* ». C'est ainsi que l'ANFD a repris ses opérations.

En juin 2019, l'ANFD a reçu un financement d'une durée de quatre ans de la part du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres (anciennement Condition féminine Canada) afin de mettre en œuvre le projet intitulé : *Appuyer la réforme féministe du droit au Canada en bâtissant les capacités de l'ANFD pour renforcer ses activités de collecte de fonds et diversifier sa base de financement.*



GOUVERNANCE, DÉMOCRATIE et PARTICIPATION

L'ANFD est une organisation sans but lucratif, et dirigée par un comité national de direction composé d'un maximum de 12 bénévoles représentatives. Depuis sa fondation en 1974, l'ANFD a mis à profit des stratégies de recherche et d'éducation uniques pour faire connaître les questions juridiques et législatives qui touchent aux femmes.

Les membres de l'ANFD, à travers le Canada, sont des avocates, des étudiantes en droit, des universitaires ou simplement des personnes engagées à réaliser l'égalité entre les sexes.

Les mémoires et documents de l'ANFD sont en règle générale rédigés par des groupes de travail, dont la participation est ouverte à toutes et à tous.



COMITÉ DE DIRECTION NATIONAL

Lisa Cirillo

Lorena Fontaine

Sasha Hart

Martha Jackman (Co-présidente)

Susana Lee

Anne Levesque (Co-présidente)

Cheryl Milne

Zahra Taseer

Naomi Telfort (Trésorière)



PERSONNEL DE PROJET et CONSULTANTES de l'ANFD

Directrice exécutive

Suki Beavers

Directrice de projet

Rachel Kohut

Administration de projet

Karen Cartier

Julie Jenkins

Padmah Osman

Romy Turenne

Recherche

Jennie Abell

Anastasia Berwald

Rosemary Cairns Way

Léa Desjardins

Laura Doyle Péan

Arran Duguid

Maysaa El Charif

Francesca El Ghossein

Paula Ethans

Fay Faraday

Daphne Gilbert

Marylise Habiyambere

Traduction

Louise Allaire

Peter Douglas

Valérie Leclercq

Martin Dufresne

Assistance informatique

Autumn Corvus

Huot & Vallentin

Nomadic Labs

Leah Snyder



MESSAGE du COMITÉ DE DIRECTION NATIONAL

En 2019-2020, l'ANFD a continué à diriger et appuyer la réforme féministe du droit, à renforcer les capacités féministes et à accroître et diversifier son réseau d'organisations, de juristes, d'universitaires, d'étudiant.e.s et d'activistes féministes et en quête d'égalité afin d'œuvrer toutes et tous ensemble à la promotion des droits à l'égalité pour toutes les femmes au Canada.

Le nouveau site Web de l'ANFD a été lancé en décembre 2019 (<https://nawl.ca/>). En plus de faire état des réalisations actuelles de l'ANFD, le nouveau site Web tient également lieu d'outil d'archivage comprenant tous les volumes of *Jurisfemme*—un bulletin trimestriel bilingue que l'ANFD a publié entre 1977 et 2007, ainsi que plusieurs rapports, ressources et communications élaborés au cours des quarante dernières années, sans compter quelques superbes photos du passé.

Tout au long de 2019-2020, la coprésidente de l'ANFD, la professeure Martha Jackman, a continué d'enseigner le cours de réforme féministe du droit aux étudiantes de common law des années supérieures à la Faculté de l'Université d'Ottawa, à partir des documents du cours de réforme féministe du droit 101 en ligne de l'ANFD (<http://nawl.ca/en/feministlawreform>). Nous procédons actuellement à une remise à jour approfondie des documents en ligne du cours 101 sur la Réforme féministe du droit ainsi que du site Web. Les nouveaux documents en ligne sont étrennés au cours de l'automne 2020. On prévoit la finalisation des nouveaux modules du cours en RFD sur le site Web en 2021.

En juin 2019, l'ANFD a reçu un financement visant le renforcement des capacités de la part du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres (anciennement Condition féminine Canada) afin de mettre en œuvre le projet de quatre ans intitulé : *Sustaining Feminist Law Reform in Canada: Building NAWL's Capacities to Strengthen its Fundraising and Diversify its Funding Base/Appuyer la réforme féministe du droit au Canada en bâtissant les capacités de l'ANFD pour renforcer ses activités de collecte de fonds et diversifier sa base de financement*. Ce projet vise à fonder les capacités de l'ANFD en matière de collecte de fonds de façon à diversifier sa base de financement. La méthode relative aux campagnes de financement en ligne et le logiciel de l'ANFD ont été mis à jour au cours de l'automne 2019 et leur nouvelle version a été lancée en même temps qu'un appel aux adhésions en décembre 2019, suivi d'un appel aux dons de fin d'année au nom du Trust de l'ANFD. En 2020, nous avons entamé nos activités de levée de fonds auprès des fondations.

Pour la première fois depuis des décennies, l'ANFD a recommencé à s'impliquer dans des poursuites de nature stratégique devant la Cour suprême du Canada. En novembre 2019, l'ANFD, représentée par l'avocate Anne Levesque, co-présidente, et la professeure Nathalie Chalifour, et Les Ami(e)s de la Terre Canada (FOE/ADT) ont uni leurs forces et déposé une demande afin d'intervenir dans l'appel concernant la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre (LTPGES)*. L'ANFD et les ADT ont reçu l'autorisation d'intervenir en décembre 2019. L'audience a dû être reportée en raison de la COVID 19, cependant, le 23 septembre 2020, Nathalie Chalifour a comparu devant la CSC afin de présenter les

interventions orales conjointes de l'ANFD et des ADT, dédiées à la mémoire de feu la juge Ruth Bader Ginsburg. L'intervention de l'ANFD/des ADT se concentre sur les conséquences disproportionnées des changements climatiques sur les femmes et les filles, spécialement celles qui subissent des formes de discrimination croisées et cumulatives, propose une interprétation féministe du fédéralisme, et plaide en faveur du maintien de la *LTPGES* en tant qu'interprétation fondée sur l'égalité de la Constitution. La décision de la Cour est en attente.

À la suite de discussions avec les parties prenantes, nous avons décidé que l'ANFD prendrait part au débat relatif au projet de loi C-5 : *Loi modifiant la Loi sur les juges et le Code criminel*. Le mémoire de l'ANFD au sujet du projet de loi C-5, préparé par la professeure Rosemary Cairns Way et entériné par trente-six (36) groupes, a été présenté au Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les droits de la personne, le 13 avril 2020.

La proposition pré-budgétaire de l'ANFD, préparée par Fay Faraday et finalisée de façon à intégrer les rétroactions reçues des membres du réseau de la réforme féministe du droit, a été entérinée par Action Canada pour la santé et les droits sexuels, la Barbra Schlifer Memorial Clinic, le Conseil canadien des femmes musulmanes, l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF), le Réseau d'Action des Femmes Handicapées Canada (RAFH), Ending Violence Association of Canada, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, la South Asian Legal Clinic of Ontario, le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes, Hébergement femmes Canada, pour ensuite être présentée le 7 août 2020.

Depuis le début de la pandémie de COVID 19, l'ANFD a mené et appuyé des revendications visant à souligner l'importance d'assurer une approche qui tienne complètement compte du genre dans tous les aspects de la réponse à la COVID-19 et du plan de relance. Parmi ces activités de revendication, nous avons insisté sur l'importance des consultations avec les groupes de femmes et en quête d'égalité, et le financement de mécanismes visant à stabiliser notre secteur.

L'ANFD, de concert avec l'Institut canadien de recherches sur les femmes, a élaboré une proposition en vue d'aider les groupes de femmes et en quête d'égalité au Canada pendant la pandémie de COVID 19. La proposition a été entérinée par vingt-quatre (24) organisations et ensuite présentée à Femmes et Égalité des genres Canada le 17 avril 2020. Ce même jour, l'ANFD et d'autres groupes de défense des droits des femmes ont adressé une lettre à la ministre Monsef, que vingt-huit (28) groupes ont endossée, exhortant le gouvernement du Canada à offrir une solution genrée, rigoureuse et de grande portée à la pandémie de COVID-19.

Au nom de vingt-deux (22) groupes de femmes et en quête d'égalité, l'ANFD a également envoyé, le 19 mai 2020, une lettre au premier ministre sur l'importance d'adopter des politiques féministes dans le contexte de la COVID 19, et pour exhorter le gouvernement à adopter un plan de relance qui comprenne : un engagement immédiat de la part du gouvernement envers la stabilisation financière du secteur relatif aux droits des femmes et à l'égalité des genres ; et la mise en place et le financement de processus pour et avec les organisations principalement vouées à la promotion des droits des femmes et de l'égalité des genres.

À la lumière des conséquences économiques néfastes actuelles et futures de la COVID-19 sur les femmes, l'ANFD a amorcé le travail de mise à jour du texte intitulé *A Women's Guide to Money, Relationships and the Law*, qui continue d'être l'une des ressources les plus consultées sur le site Web

de l'ANFD. Nous avons en outre élaboré un nouveau module sur la COVID 19 en vue de l'intégrer au cours 101 en ligne sur la Réforme féministe du droit.

Nous avons établi une série d'occasions stratégiques en 2020 en vue de rencontres entre l'ANFD et des décideurs afin de discuter d'enjeux politiques. La crise de la COVID-19 a cependant modifié les priorités politiques et rendu impossibles les rencontres en personne. En juillet 2020, l'ANFD a donc convoqué une réunion virtuelle entre les représentantes de neuf (9) groupes de défense des droits des femmes en provenance de tout le pays et le ministre Lametti et le personnel du ministère de la Justice, afin de discuter des conséquences de la mise œuvre retardée du projet de loi C-78, et de présenter des recommandations sur les enjeux clés liés à sa mise en œuvre.

L'ANFD a également été invitée à rencontrer le Groupe de travail du NPD intitulé « Préparons demain ». Le 29 juillet 2020, la directrice exécutive de l'ANFD, Suki Beavers et la co-présidente Martha Jackman ont organisé un appel conférence avec le Groupe de travail afin de lui faire part des enjeux prioritaires en vue de leur programme politique relatif à la COVID 19.

Tout au long de l'année 2019-2020, l'ANFD a continué de travailler en solidarité avec de nombreux activistes, organisations, réseaux et coalitions féministes et de défense des droits à l'égalité afin de revendiquer toute une gamme de mesures relatives aux droits des femmes et à la réforme féministe du droit et, en particulier :

- ✓ La directrice exécutive de l'ANFD, Suki Beavers, a poursuivi sa participation à titre de membre du Comité de direction au Réseau Beijing +25, et en tant que membre du Comité consultatif chargé de préparer et de réviser le rapport parallèle canadien intitulé : « Travail inachevé : Un rapport parallèle sur la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing », que plus de 50 organisations canadiennes ont entériné, et qui a été lancé le 28 octobre 2019. Elle a en outre assisté à la réunion du Réseau Beijing +25, organisé par le Congrès du travail du Canada le 22 janvier 2020 et fait une présentation sur l'histoire des groupes de défense des droits des femmes au Canada dans le cadre du suivi et de la mise en vigueur du Programme d'action de Beijing et des processus de suivi (B+5, +10, +15, +20). Le 2 mars 2020, l'ANFD signait une lettre demandant aux gouvernements de reporter CSW64 en raison de la COVID-19, suivie le 11 mars 2020, d'une lettre adressée aux ministres Monsef et Gould afin d'exhorter le Canada à se joindre à toutes les Coalitions d'action pour entreprendre le processus d'examen de Beijing +25 et veiller à la cohésion entre ses engagements étrangers et intérieurs envers l'investissement dans les mouvements et le leadership féministes au cours du processus de Beijing +25 et au-delà. À titre de membre du Comité de direction, la DE de l'ANFD a collaboré à l'élaboration d'une note conceptuelle puis d'une proposition présentée à Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) en mars 2020, relative au financement de la facilitation du Réseau Beijing +25.
- ✓ La directrice exécutive de l'ANFD a siégé au Comité consultatif, au Comité de direction et au Comité des relations gouvernementales de « Place au débat » 2019, un réseau de plus de 100 organisations qui, au Canada, exhortait les partis politiques fédéraux à participer à un débat sur l'égalité des genres en vue des élections fédérales de 2019.
- ✓ La directrice exécutive de l'ANFD a continué sa participation aux réunions du Comité consultatif du Réseau d'égalité des genres Canada et assisté à la 5^e conférence nationale du REGC tenue à Montréal le 12 novembre 2019.
- ✓ À la suite des élections fédérales de 2019 et de la nomination du nouveau Cabinet, l'ANFD a pris part au comité de rédaction chargé de préparer une lettre adressée à la ministre Monsef le 9

décembre 2019, sur quatre enjeux clés. Outre l'ANFD, cette lettre a également été signée par : Action Canada pour la santé et les droits sexuels (AC), Amnistie Internationale Canada (AI), la Fondation canadienne des femmes (FCF), le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF), l'Alliance Féministe pour l'Action Internationale (AFAI), l'ANFD, Oxfam Canada, Unifor, Hébergement Femmes Canada (HFC), et YWCA Canada.

- ✓ Les activités menées par l'ANFD pour appuyer un Plan d'action national visant à contrer la violence faite aux femmes (PANVFF) comprenaient la co-signature d'une lettre rédigée en décembre 2019 par Hébergement Femmes Canada, appuyée par vingt autres organisations, demandant à la ministre Monsef la tenue d'une réunion sur l'élaboration d'un PANVFF. Le 5 décembre 2019, l'ANFD a participé à un blitz sur les médias sociaux au sujet du Plan d'action national visant à contrer la violence faite aux femmes (PANVFF). Le 3 mars 2020, l'ANFD signait trois lettres adressées au premier ministre Trudeau, à la ministre Monsef et au ministre Morneau exhortant à la mise en œuvre et au financement d'un PANVFF et, en août 2020, l'ANFD a collaboré, au moyen de rétroactions, à la préparation d'un document-cadre du PNA du gouvernement et à l'élaboration d'une réédition de la demande d'un PANVFF dirigée par Hébergement Femmes Canada.
- ✓ La directrice exécutive de l'ANFD, Suki Beavers et la directrice de projet de l'ANFD, Rachel Kohut, ont assisté à la conférence du RAHF Canada (Réseau d'action des femmes handicapées) intitulée « Faire ce qu'il faut : une approche intersectionnelle aux droits de la personne » le 3 décembre 2019. Suki Beavers s'est exprimée à l'occasion d'une séance plénière en après-midi « sur les droits intersectionnels de la personne, les défis et les possibilités ».
- ✓ L'ANFD est demeurée membre de la coalition sur la parité salariale et, le 15 janvier 2020, la DE de l'ANFD a rencontré la nouvelle commissaire fédérale à l'équité salariale.
- ✓ L'ANFD, avec le CTC, la FCF, Oxfam, Hébergement Femmes Canada et YWCA, a siégé au sein du comité principal ayant convoqué la réunion sur le thème de « Defining a Feminist Influencing Agenda/Concevoir un programme féministe influent », qui s'est tenue les 16 et 17 janvier 2020, à laquelle ont assisté quarante et une (41) participantes provenant de (40) organisations dans l'ensemble du pays.
- ✓ Le 13 février 2020, l'ANFD a signé une lettre préparée par la Coalition canadienne de la santé à l'attention du ministre Morneau afin de revendiquer l'inclusion des engagements nécessaires à l'assurance-médicaments dans le budget fédéral, en plus de signer la nouvelle déclaration conjointe au sujet de l'assurance-médicaments que la Coalition canadienne de la santé a rendu publique le 22 mai 2020.
- ✓ Le 7 juillet, l'ANFD a signé une lettre s'opposant au recours à une approche réparatrice pour l'enquête sur la fusillade de masse qui a eu lieu en Nouvelle-Écosse. Le 8 juillet 2020, Martha Jackman a été interviewée au sujet de la demande de la tenue d'une enquête publique sur la fusillade de masse en N.-É., et le 12 juillet 2020, Suki Beavers a été interviewée à l'émission de radio de Todd Veinotte à Halifax (95.7), également à ce sujet.
- ✓ L'ANFD a signé une lettre ouverte adressée au premier ministre et à la vice-première ministre le 12 août 2020, afin de les exhorter à mettre en priorité un solide système de soins des enfants dans le cadre des mesures de relance prises par le gouvernement canadien.
- ✓ Le 20 août 2020, l'ANFD a adressé une lettre au premier ministre et au ministre de la Justice, entérinée par (30) groupes de femmes et en quête d'égalité, afin d'exhorter la nomination de

femmes et/ou d'hommes autochtones, noirs, racisés et/ou d'autres communautés en quête d'égalité en vue de combler les deux futurs postes de juges représentant l'Ontario à la Cour suprême du Canada.

- ✓ Le 18 septembre 2020, l'ANFD a adressé une lettre à la vice-première ministre afin de réclamer la tenue d'une table ronde avec des organisations de défense des droits des femmes et des leaders féministes dans le cadre des consultations entourant le budget fédéral.



FONDS DE CHARITÉ POUR LA RECHERCHE ET L'ÉDUCATION

Le Fonds de charité pour la recherche et l'éducation de l'ANFD a été établi en 1983 dans le but de mieux promouvoir et valoriser le statut et le rôle des femmes dans la société canadienne. Le Fonds permet de préparer et de diffuser des recherches et de faire de l'éducation populaire sur des questions juridiques qui touchent tous les aspects de la vie sociale, économique et politique des femmes canadiennes. Il contribue à la protection des droits civils et des libertés des femmes par des moyens caritatifs, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté. À la différence de l'ANFD, le Fonds est un organisme de bienfaisance enregistré et tous les dons sont déductibles d'impôt.

Le Fonds de charité se compose de cinq (5) membres nommés par le comité de direction de l'ANFD. Les administratrices sont responsables de l'attribution des fonds.



MERCI !

Nous remercions les membres de longue date ainsi que les nouveaux membres du CDN pour leurs judicieux conseils et leur appui indéfectible à l'ANFD tout au long de l'année 2019-2020.

L'ANFD tient à exprimer sa reconnaissance au Programme de common law en français (PCLF) de l'Université d'Ottawa, et à la Fondation Boursiers Loran, pour leur appui respectif aux stagiaires de l'ANFD en 2019-2020.

MERCI AUX PERSONNES ET ORGANISATIONS SUIVANTES POUR LEUR PRÉCIEUX APPUI :

Shirley Greenberg

Membres et donateurs de l'ANFD

et

Condition féminine Canada 

Status of Women
Canada

Condition féminine
Canada

